

FINANCIERE NL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 310 000 euros
Siège social : 533 rue des Genets Zone
Industrielle du Chêne
41250 BRACIEUX
793734328 RCS BLOIS

Déclaration accompagnant les documents rendus publics
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **FINANCIERE NL**

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Numéro unique d'identification : 793 734 328 RCS BLOIS

Représentée par :

Monsieur Laurent NAVARRE

agissant en qualité de représentant légal

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Monsieur Laurent NAVARRE
Gérant et associé unique



ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 129 080 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 426 446 euros** et un total **charges de 1 385 896 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 1 040 551 euros**.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES							
	Frais d'établissement et de développement	991				991	
	Autres	1 000				1 000	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 991				1 991	
CORPORELLES							
	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES							
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 163 890			200 000	2 963 890	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 163 890			200 000	2 963 890		
TOTAL		3 165 880			200 000	2 965 880	

[illegible]

	Dotations			Reprises		Mouvement net
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencé aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires	1 150		1 150
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	PROVISIONS REGLEMENTEES	1 150		1 150
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
	Autres			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients			
	Autres			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
	TOTAL GENERAL	1 150		1 150

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	198 000	198 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 039	2 039	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	296 400	296 400	
	Débiteurs divers	64 479	64 479	
	Charges constatées d'avances	634	634	
	TOTAL DES CREANCES	561 552	561 552	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 759	10 759		
	Personnel et comptes rattachés	231 734	231 734		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 819	143 819		
	Impôts sur les bénéfices	18 399	18 399		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 526	36 526		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 777	10 777		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	324 483	324 483		
	Autres dettes	575	575		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	777 071	777 071		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		268 049			

Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Produits à recevoir

31/12/2024		
Total des Produits à recevoir		140 476
Autres créances clients		66 000
Factures à établir	66 000	
Autres créances		74 476
Int CC Parking Mérois	9 288	
Int CC SCI 3LJB	709	
Produits à recevoir	64 479	

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		275 918
Emprunts et dettes financières divers		28 736
Intérêts CC Laurent	25 539	
Intérêts CC TLN	3 197	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 441
Factures à recevoir	8 441	
Dettes fiscales et sociales		238 167
Salaires à payer	115 000	
Congès à payer	50 812	
Organismes soc.charges à payer	72 205	
Etat-charges à payer	150	
Autres dettes		575
Charges à payer	575	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		634	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		634	

Capital social

31/12/2024		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 310,00	1 000,0000	1 310 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 310,00	1 000,0000	1 310 000,00

FINANCIERE NL
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 310 000 euros
Siège social : 533 rue des Genets Zone Industrielle du Chêne
41250 BRACIEUX
793734328 RCS BLOIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 04 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2024** s'élevant à **1 040 550,61 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 040 550,61 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	131 000,00 euros
Soit 100,00 euros par part	-----
Le solde	909 550,61 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à **5 778 858,81 euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2024** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **131 000,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement ce jour.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2021	131 000,00 euros
31 décembre 2022	131 000,00 euros
31 décembre 2023	131 000,00 euros

Certifié conforme

Monsieur Laurent NAVARRE
Gérant et Associé Unique





COMPTES ANNUELS

SARL FINANCIERE NL

ZI DU CHENE

533 RUE DES GENETS

41250 BRACIEUX

Exercice du : 01/01/2024 au 31/12/2024

APE : 6420Z

SIRET : 79373432800016

7

CERTIFIÉ CONFORME



VDL CONSEIL

À chaque étape, à vos côtés.

Expertise-Comptable & Accompagnement du dirigeant

42 Avenue Roger Salengro 41200 ROMORANTIN

02 54 76 31 31 - romorantin@vdlconseil.fr

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	991	991		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 000	1 000		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 963 890		2 963 890	3 163 890
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 965 880	1 991	2 963 890	3 163 890
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	198 000		198 000	138 000
	Autres créances	362 918		362 918	237 153
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 603 638		4 603 638	3 696 262
	Charges constatées d'avance	634		634	301
	TOTAL (III)	5 165 190		5 165 190	4 071 717
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		8 131 071	1 991	8 129 080	7 235 606
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 310 000	1 310 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	131 000	131 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 869 308	3 842 852
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 040 551	1 157 456
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	1 150	1 150
	Total des capitaux propres	7 352 009	6 442 458
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	324 483	243 377
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 759	9 706
	Dettes fiscales et sociales	441 255	429 673
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	575	109 892
	Produits constatés d'avance (1)		500
	Total des dettes	777 071	793 148
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		8 129 080	7 235 606
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 040 550,61	1 157 455,90
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		777 071	793 148
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			